

Communiqué de presse

4 avril 2021

Déposer ses vieux vêtements à la borne : un geste devenu habituel en Corse

Le SYVADEC lance le 4 avril, une campagne régionale destinée à promouvoir le tri des textiles. Objectif : inciter les Corses à trier encore plus de vêtements, chaussures et linge de maison.

Dans les bornes à textiles,
les Corses déposent ?

- A - Leurs rideaux
- B - Leurs chemises
- C - Leurs manteaux



Vous avez répondu A, B et C
BRAVO !



Parce que les Corses trient de plus en plus :
80 bornes à textiles supplémentaires près de chez vous.

Trouvez la plus proche 

 

Aujourd'hui, **71 %*** des Corses trient leurs vêtements usagés, passés de mode ou inutilisés. Une bonne habitude qui se généralise et tend à devenir un geste du quotidien au même titre que trier les emballages, le papier, le verre ou les déchets alimentaires.

Et cela porte ses fruits : en 2021, le SYVADEC a collecté et envoyé vers les filières de recyclage près de 1 200 t de textiles contre 850 t en 2020, soit une augmentation de 33 %. Cela représente 3 kg par habitant.

Ce bon résultat a été facilité par la densification du réseau des bornes à textiles, un service plébiscité par les Corses, qui lui attribuent une note de **8,5/10***. Il en existe plus de 230 installées un peu partout sur le territoire. Une progression qui permet aussi de se rapprocher un peu plus de l'objectif national de 5,6 kg triés par habitant et par an à l'horizon 2033.

*Enquête réalisée en octobre 2021 auprès d'un échantillon de 300 personnes.

Des bornes supplémentaires pour répondre à une demande croissante

Pour que les habitants puissent déposer facilement leurs textiles près de chez eux, le SYVADEC, avec le concours des intercommunalités, met à disposition un réseau de plus de 230 points de collecte partout en Corse, bornes ou associations partenaires.

50 bornes supplémentaires ont été installées en 2021 et plus de 80 bornes seront installées en 2022 !

Les textiles en chiffres

- **71%** des Corses déclarent trier leurs vêtements
- Près de **1 200 t** de textiles triés en 2021 soit **3 kg par habitant**
- **230 bornes** dans toute la Corse
- Un service plébiscité : **8.5/10**

Que mettre dans la borne textile ?

1. **Tous les textiles**, qu'ils soient en bon état, usés ou abîmés peuvent être déposés :

- vêtements, sous-vêtements, chaussettes ;
- chaussures liées par paire ;
- sacs et ceintures ;
- linge de maison : rideaux, couvertures, draps, chiffons...

2. **Les déposer propres, secs et dans des sacs fermés** (pas dans des cabas).

→ Le bon geste : ne rien déposer par temps de pluie ou au pied de la borne

→ Bon à savoir : les coussins, oreillers et couettes doivent être apportés à la recyclerie et jetés dans la benne des meubles.

Le recyclage des textiles : une filière garantie

1. Les textiles déposés dans les bornes ou auprès des associations sont **collectés par le SYVADEC**, pré-triés puis, une fois les indésirables écartés, ensachés et acheminés vers les deux centres de regroupement du SYVADEC situés à Teghime et Sarrola Carcopino.

2. Les textiles sont ensuite chargés dans des camions semi-remorques et **transportés vers les centres de tri spécialisés** partenaires de Gebetex, le repreneur des textiles collectés en Corse. Ceux-ci sont situés en Normandie, en Belgique et aux Pays Bas.

3. Dans les centres de tri spécialisés, ils sont inspectés et **séparés en fonction de leur état** qui déterminera leur future utilisation. Puis, ils sont conditionnés et envoyés chez des repreneurs.

100 % des textiles collectés par le SYVADEC sont valorisés :

- 60 % sont réemployés en l'état ;
- 20 % sont recyclés pour créer de nouvelles fibres et donc de nouveaux vêtements ;
- 10 % sont réutilisés pour un autre usage (ex : chiffon d'essuyage) ;
- 10 % sont valorisés en combustibles solides de récupération (CSR) pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité.

Gebetex est le repreneur des textiles collectés par le SYVADEC :

L'entreprise, située à Vernon, les récupère pour les réutiliser ou les transformer en de nouvelles matières premières.

Elle est agréée par **Refashion** (anciennement Eco TLC), l'éco-organisme partenaire du SYVADEC pour le recyclage des textiles et travaille avec 350 associations et structures d'insertion en France. Gebetex trie 20 tonnes de textiles par jour et emploie 20 salariés spécialisés dans le vêtement de seconde main.

L'entreprise choisit sa matière à trier sur l'ensemble du territoire français afin d'obtenir un produit le plus qualitatif et diversifié possible. Ces textiles sont ensuite orientés vers des filières minutieusement sélectionnées pour garantir un traitement optimal.

Gebetex et le SYVADEC collaborent depuis 2015, et leur partenariat s'est renforcé en 2021 : GEBETEX met désormais gratuitement à disposition les nouvelles bornes de tri pour permettre de densifier le réseau de collecte sur le territoire corse.

Contact presse :

Catherine Vernaz – Responsable communication / Tél. 06 25 44 86 11

Courriel : catherine.vernaz@syvadec.fr